

Du Vingt huit jennier an mil huit cent soixante-quatorze, à cinq heures du soir.

ACTE DE NAISSANCE de Antoine Paul Chamoux

né à St Gerde le vingt six du courant à cinq heures du soir
 fils de Edmond Auguste Chamoux
 profession de Captif âgé de trente huit ans, domicilié à St Gerde
 et de Anne Louise Blane son épouse âgée de trente un ans, domiciliée au dit St Gerde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration a moi faite par Edmond Auguste Chamoux
 père de l'enfant âgé de trente huit ans, profession de captif
 domicilié à St Gerde.

Premier témoin, Auguste Lombard âgé de quarant huit ans,
 profession de percepteur domicilié à St Gerde.
 Second témoin, François Reissler âgé de vingt sept ans,
 profession de percepteur domicilié à St Gerde.

CONSTATE, suivant la loi par moi Joseph Pierre adjoint délégué
 pour M. le Maire de St Gerde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Charles Joseph Pierre adjoint délégué
 pour M. le Maire de St Gerde.

Edmond Auguste Chamoux
 père de l'enfant.

Auguste Lombard
 percepteur.

François Reissler
 percepteur.

Ed. Reynaud
 adjoint délégué.

Du Cinq Jernier an mil huit cent soixante-quatorze, à cinq heures du soir.

ACTE DE NAISSANCE de Léon Casimir Bernard

né à St Gerde le quatre du courant à quatre heures du soir
 fils de Augustin Victor Bernard
 profession de maçon âgé de trente cinq ans, domicilié à St Gerde
 et de Blanche Haraschnes Baptiste Roblot son épouse âgée de trente un ans, domiciliée au dit St Gerde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration a moi faite par Augustin Victor Bernard
 père de l'enfant âgé de trente cinq ans, profession de maçon
 domicilié à St Gerde.

Premier témoin, Edouard Reynaud âgé de vingt deux ans,
 profession de percepteur domicilié à St Gerde.
 Second témoin, Charles Langier âgé de quarant cinq ans,
 profession de percepteur domicilié à St Gerde.

CONSTATE, suivant la loi par moi Joseph Pierre adjoint délégué
 pour M. le Maire de St Gerde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de l'enfant
 qui a été déclaré.

Ed. Reynaud
 adjoint délégué.

Augustin Victor Bernard
 père de l'enfant.

Charles Langier
 percepteur.

Ed. Reynaud
 adjoint délégué.

Du onze Jernier an mil huit cent soixante-quatorze, à cinq heures du soir.

ACTE DE NAISSANCE de Louis Marius Noivies

né à St Gerde le dix du courant à quatre heures du soir
 fils de Louis Marius Noivies
 profession de cultivateur âgé de trente ans, domicilié à St Gerde
 et de Anne Louise Blane son épouse âgée de trente un ans, domiciliée au dit St Gerde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration a moi faite par Louis Marius Noivies
 père de l'enfant âgé de trente ans, profession de cultivateur
 domicilié à St Gerde.

Premier témoin, Edouard Reynaud âgé de vingt deux ans,
 profession de percepteur domicilié à St Gerde.
 Second témoin, Joseph André Reynaud âgé de cinquante sept ans,
 profession de percepteur domicilié à St Gerde.

CONSTATE, suivant la loi par moi Joseph Pierre adjoint délégué
 pour M. le Maire de St Gerde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de l'enfant
 qui a été déclaré.

Edouard Reynaud
 percepteur.

Joseph André Reynaud
 percepteur.

Ed. Reynaud
 adjoint délégué.

Louis Marius Noivies
 père de l'enfant.

Ed. Reynaud
 adjoint délégué.

Du Six hnt Jernier an mil huit cent soixante-quatorze, à deux heures du soir.

ACTE DE NAISSANCE de Julie Rose Blane

née à St Gerde le dix du courant à quatre heures du soir
 fille de François Marius Blane
 profession de cultivateur âgé de trente ans, domicilié à St Gerde
 et de Anne Louise Blane son épouse âgée de trente un ans, domiciliée au dit St Gerde avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration a moi faite par François Marius Blane
 père de l'enfant âgé de trente ans, profession de cultivateur
 domicilié à St Gerde.

Premier témoin, Auguste Lombard âgé de quarant huit ans,
 profession de percepteur domicilié à St Gerde.
 Second témoin, Edouard Reynaud âgé de cinquante sept ans,
 profession de percepteur domicilié à St Gerde.

CONSTATE, suivant la loi par moi Joseph Pierre adjoint délégué
 pour M. le Maire de St Gerde.

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

Auguste Lombard
 percepteur.

Edouard Reynaud
 percepteur.

Ed. Reynaud
 adjoint délégué.

François Marius Blane
 père de l'enfant.

Ed. Reynaud
 adjoint délégué.



N° 1

Louis Marius Noivies

N° 2

Julie Rose Blane

Marie (Vie)
le dix le voir
avec son mari,
Marius
GIRAUD

P

Blanc François

Marius

Ed. Reynaud